

## **Demande de logement social Lieu d'enregistrement**

**Pièces à joindre obligatoirement à la demande de logement**

**Sans ces documents, le dossier ne pourra pas être enregistré**

**Le dossier doit être daté et signé impérativement. Il doit être déposé, une fois rempli, au CCAS de Mézidon Vallée d'Auge aux horaires d'ouverture.**

Toute personne vivant au foyer doit fournir les justificatifs suivants :

- Pièce d'identité
- Deux derniers avis d'imposition
- Trois derniers bulletins de salaire ou justificatifs de toutes autres ressources (pension de retraite, notification de pôle emploi)
- Attestation de paiement du mois en cours des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales ou de la Mutualité Sociale Agricole.

### CADRE RESERVÉ AU CCAS :

Motif de la demande : .....

Demande de rendez-vous :  OUI  NON

URGENCE :  OUI  NON